

# Elections aux Conseils d'UFR, Ecoles et Instituts

## Le Doyen de la Faculté des Sciences Sociales

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Strasbourg,
- VU les statuts de l'UFR Faculté des Sciences Sociales

### DECIDE

#### Article 1

Les élections des représentants des étudiants au Conseil de l'UFR Faculté des Sciences Sociales se tiendront le **mardi 28 novembre 2023**.

#### Article 2

Les électeurs sont appelés à pourvoir :

- Collège des étudiants : 4 sièges

**Article 3 :**

Le calendrier des opérations électorales est fixé ainsi qu'il suit :

<b>Dates</b>	<b>Opérations électorales</b>	<b>Observations</b>
Mardi 7 novembre 2023 au plus tard	Affichage des listes électorales (20 jours avant le scrutin)	
Mardi 14 novembre 2023 avant midi	Date limite de dépôt des candidatures et des professions de foi	Envoi électronique ou lettre recommandée avec AR ou déposée directement
Jeudi 16 novembre 2023	Publication et affichage des candidatures	
Jeudi 23 novembre 2023	Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales des personnels et des étudiants dont l'inscription est subordonnée à cette obligation	Cette demande doit être faite au plus tard 5 jours francs avant le scrutin
Lundi 27 novembre 2023 avant 12 heures	Date limite de dépôt des procurations	
<b>SCRUTIN</b>		
<b>Mardi 28 novembre 2023 de 9 heures à 16 heures</b>		
Mardi 28 novembre 2023	Dépouillement des votes et établissement des procès-verbaux	
Vendredi 1 <sup>er</sup> décembre 2023	Proclamation et affichage des résultats	
Mercredi 6 décembre 2023	Date limite de recours devant la commission de contrôle des opérations électorales (5 jours à compter de la date d'affichage des résultats)	La CCOE siège au tribunal administratif de Strasbourg

Les candidatures et les professions de foi doivent parvenir par voie électronique ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou être déposées à :

---

Monsieur David RUEZ  
Bureau 5220  
Adresse : Université de Strasbourg - Faculté des Sciences Sociales - Patio - 4 rue Blaise Pascal  
CS90032 - FR-67081 STRASBOURG CEDEX  
Mail : d.ruez@unistra.fr

---

#### Article 4

M. David RUEZ est nommé Président du Bureau de vote.  
Madame Nalini FURST et Madame Najat GOUAIDIA sont nommées assesseurs.

#### Article 5

La campagne électorale est officiellement ouverte à compter de la date de publication de cette décision sur le site internet.

M. David RUEZ est chargé de l'organisation des élections et de l'exécution de la présente décision.

Strasbourg, le 11 octobre 2023

